Quelle est la place de la France dans la recherche clinique ?

La recherche clinique est un enjeu majeur d'attractivité d'un pays au regard des investissements internationaux pour la santé.
Cette attractivité ne se décrète pas, elle se construit.
Elle procède d'un ensemble de facteurs sur lesquels les entreprises du médicament continuent à s'investir avec leurs partenaires.
(maj : 18.01.2022)

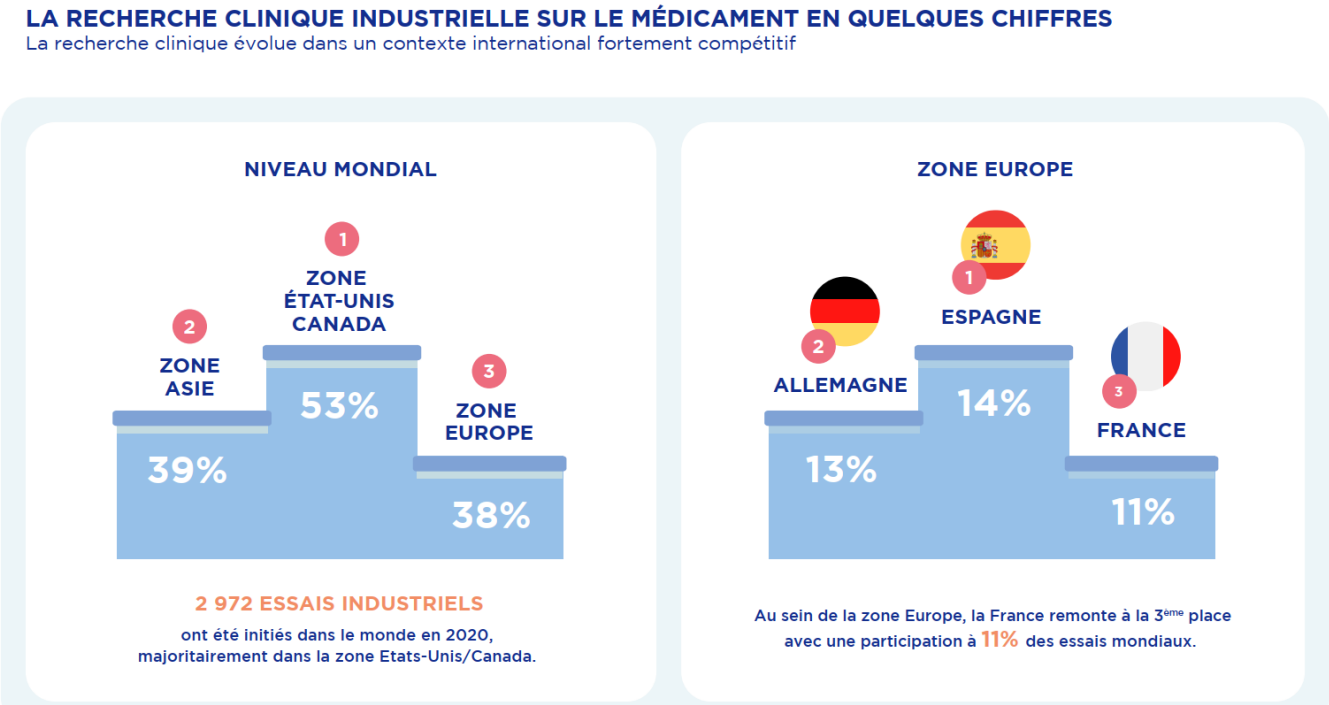

Chiffres

11%
C'est la proportion des essais cliniques mondiaux promus par les entreprises du médicament dans lesquels la France est impliquée.

Contexte

- La recherche clinique évolue dans un contexte international fortement compétitif. Malgré le contexte particulier de 2020, les industriels ont initié 2 972 nouveaux essais cliniques à travers le monde.
Parmi ces essais, 246 portaient sur le COVID-19.

- La zone Etats-Unis/Canada participe à 53 % de ces nouveaux essais industriels, devant la zone Asie (39 %) puis l'Europe (38 %).
La France, quant à elle, a regagné la troisième place en prenant part à 11 % des nouveaux essais cliniques lancés dans

le monde, soit 319 essais, derrière l'Espagne (14%) et l'Allemagne (13%).

- L'oncologie reste un domaine dans lequel la France est un pays qui compte, avec une participation à 15 % des essais lancés dans le monde et à 45 % des essais industriels lancés sur le territoire pour cette pathologie.
Avec 20 % des essais réalisés, les maladies rares sont aussi un domaine d'excellence reconnu.

Enjeux

- Les essais cliniques constituent un important levier de croissance, car ils attirent des investissements sur le territoire français et génèrent des emplois souvent très qualifiés.
- Au-delà de son impact économique direct, l'activité de recherche clinique est un important facteur de notoriété pour les équipes de recherche, au même titre que la présence d'équipements ultramodernes et de médecins reconnus.
- L'organisation d'un essai clinique constitue aussi un moyen d'approfondissement des connaissances pour les médecins et les personnels de santé impliqués dans la réalisation des essais cliniques et un accès précoce à l'innovation pour le patient qui le souhaite.

Nos Actions

- Favoriser le développement d'un écosystème favorable à la recherche et à l'innovation pour alimenter la recherche clinique de demain et renforcer les liens avec la recherche fondamentale.
- Tisser des partenariats rénovés avec l'ensemble des parties prenantes, afin de mieux organiser le système de recherche clinique : meilleur maillage, accélération du recrutement, formation…
- Renforcer l'attractivité de la France pour la recherche clinique en participant avec les pouvoirs publics à un plan recherche clinique, mené avec l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), qui a permis de réduire les délais d'autorisation.
- Anticiper l'arrivée de nouveaux traitements pour adapter le parcours des patients à l'hôpital et en ville.